



L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92 53 45 28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,80 €

Sommaire

Édito	p. 1
Appel à la grève	p. 2
Tract grève	p. 3

L'École Haut-Alpine

Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://05.snuipp.fr/>

Dispensé de timbrage

GAP C.T.C.



Le SNUipp 05 vous souhaite une bonne année 2010 !

Édito



Déposé le mercredi 13 janvier 2010

Le Gouvernement continue à s'attaquer frontalement à la Fonction publique et aux services publics. Le Président de la République revendique clairement cette politique qui a amené à supprimer plus de 100 000 emplois dans la fonction publique d'État depuis 2007.

Cette politique est aggravée par les attaques contre le statut, l'individualisation des rémunérations et la mise en concurrence des agents, les effets de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la Réorganisation administrative territoriale de l'Etat (RÉATE) qui ont des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité du service public rendu à la population.

L'Éducation nationale, déjà mise à mal par une saignée sans précédent de ses effectifs, l'Enseignement Supérieur et la Recherche, sont frappés de plein fouet par des réformes plus régressives les unes que les autres.

L'hôpital public, asphyxié par une pénurie gravissime d'emplois et une recherche de rentabilité à tous crins, est en danger.

Le Gouvernement fait pression sur les collectivités territoriales pour qu'elles appliquent scrupuleusement le même dynamitage de la fonction publique. De plus, le projet de loi sur les collectivités territoriales constitue un recul démocratique important.

Face à la politique destructrice du Gouvernement, les personnels organisent la résistance. Depuis des mois, les mobilisations se succèdent (agents territoriaux, hôpitaux publics, la Poste 18 mois de lutte, l'éducation, la culture, l'ONF, la DGCCRF, les finances publiques, l'équipement...) que nous soutenons totalement.

Alors que, pour répondre aux exigences de la situation sociale, le rôle de la fonction publique et des services publics n'a jamais été aussi important, il est urgent notamment :

- de créer les emplois nécessaires et de donner les moyens aux services publics de répondre aux besoins croissants de la population partout sur le territoire ;
- de revenir sur les suppressions au budget 2010 et pourvoir aux remplacements des départs en retraite ;
- d'assurer le maintien et la progression du pouvoir d'achat de tous les personnels par l'augmentation du point d'indice et une reconstruction de la grille ;
- de revenir sur toutes les réformes régressives ;
- d'abroger la loi dite de « mobilité » ;
- de prendre des mesures pour combattre la précarité.

Sur ces revendications, nous appelons à débattre et à agir dès la semaine du 11 janvier pour permettre de faire converger les mobilisations et de construire un temps fort, de grèves et de manifestations, le 21 janvier 2010.

Les fédérations de l'Éducation FERC-CGT, FSU et SUD-Education appellent également à la grève dans l'Éducation Nationale le 21 janvier 2010.

ET CHEZ NOUS LE 21 JANVIER.....



L'union syndicale SOLIDAIRES05, la CGT05, la FSU05 appellent à la tenue d'assemblées générales et de réunions d'information syndicale dans les différents services publics (éducation, santé, territoriaux, poste, impôts....) pour préparer la mobilisation du 21 et ses suites.

Le jour-J : Jeudi 21/01 10H rendez-vous devant l'IA (éducation) ou la cité Desmichel (territoriaux).

CONSTRUCTION D'UNE ZONE-FRANCHE ANTI-RGPP*

À 10h30 **construisons ensemble**, sur le rond point du cèdre, un espace anti-rgpp (*révision générale des politiques publiques). Dans la forteresse de bric et de broc (amener cartons, pancartes, peinture...) des stands des divers secteurs en lutte, des prises de paroles, des animations et une réflexion sur les moyens de remporter des victoires.

11h30 départ pour l'esplanade du conseil général ou une assemblée générale mettra en commun les différentes propositions.

Les enseignants du premier degré devront se déclarer grévistes au plus tard lundi 18 janvier pour jeudi 21 janvier 2010. Toutes les modalités et courrier type sur le site du SNUipp 05 : <http://05.snuipp.fr>

Janvier 2010

www.snuipp.fr

Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
Professeurs des écoles et PEGC



Grève

Fonction Publique
le 21 janvier

à l'appel de la FSU, la CGT et
Solidaires, du SE-UNSA et du SGEN-
CFDT

Manifestation
nationale pour
l'éducation
à Paris
le 30 janvier

Ensemble dans l'action en janvier !

Tout en affichant des objectifs de diversité sociale dans l'enseignement supérieur, le gouvernement se livre à un tour de passe passe dans les écoles maternelles et élémentaires. En effet, le ministre annonce la création de 2182 postes dans le premier degré, en omettant de rappeler que la suppression de 9182 postes de PE2 se traduit pas la suppression de 3692 postes qui permettent d'assurer les décharges de direction à 4 classes et 7000 stages de formation continue de 3 semaines. Tout cela alors que plus de 5000 élèves supplémentaires sont attendus...

Ces choix gouvernementaux s'ajoutent aux remises en cause des RASED, de la maternelle, de la professionnalité et de la formation professionnelle. Ils vont à l'encontre de l'ambition pour une école plus juste et plus égalitaire.

Budget, formation professionnelle déstructurée, revalorisation peau de chagrin résultent du choix du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Toutes les raisons d'être en grève le 21 janvier avec l'ensemble des fonctionnaires contre la politique menée à l'encontre des services publics, pour assurer plus d'emploi, plus de santé, plus d'école pour tous !

Toutes les raisons de manifester pour l'éducation le 30 à Paris !



C'est l'objet de la carte encartée dans le dernier numéro de « Fenêtres sur cours ». Les enseignants sont invités à formuler leurs vœux pour une autre école, « pour que les élèves réussissent vraiment tous ». Les cartes seront rassemblées lors de la manifestation nationale pour l'éducation le 30 janvier.

Les raisons de la colère !

Enseigner, un métier qui s'apprend !

Le ministère maintient la suppression de toute référence aux IUFM et l'affectation dès septembre 2010 des étudiants lauréats des concours en pleine responsabilité de classe sans formation professionnelle !

Le SNUipp revendique :

- l'abandon de la réforme, le retrait des décrets et l'ouverture de négociations pour obtenir une véritable formation professionnelle de niveau master
- la mise en place de masters adaptés et d'épreuves de concours en M1, articulant les dimensions disciplinaires, pédagogiques et professionnelles
- le développement des IUFM et le maintien de l'année de fonctionnaire en alternance avec 60 % de formation à l'IUFM et 40 % en stage
- la mise en place de dispositifs permettant à tous les étudiants d'accéder au métier d'enseignant et l'augmentation de postes au concours.

Un métier mieux reconnu et revalorisé

Le gouvernement et le président de la République ont promis une revalorisation mais en limitent étroitement l'ampleur. Le SNUipp revendique des mesures significatives pour l'ensemble des personnels : accès de tous à l'indice terminal du corps, amélioration des déroulements de carrières, prise en compte des besoins d'équipement et de documentation.

Avec l'ensemble des fonctionnaires, le SNUipp demande une hausse immédiate des salaires prenant en compte un rattrapage des pertes subies.

Postes : loin de la réalité !

Dans le 1er degré, le Ministère affiche une création de 2182 postes pour la rentrée 2010. L'augmentation démographique prévue est de 5300 élèves. Dans les faits, la réforme de la formation des enseignants est marquée par la suppression de 9182 postes de stagiaires. Ces moyens gageaient une partie de la formation continue dans les départements et les décharges de direction des écoles à 4 classes. 2182 postes correspondent à ce qui est nécessaire pour maintenir ces décharges. Aucun poste ne pourra servir à compenser l'augmentation démographique. Nul doute que le remplacement, la formation continue, l'école maternelle, l'ASH, ... risquent d'en faire les frais.

Améliorer les conditions d'exercice du métier

Le sentiment de mettre en place des réformes imposées qui font l'impasse sur la réussite des élèves déstabilise la profession, dans un contexte qui rend les conditions d'exercice du métier plus pénibles. Le SNUipp revendique une remise à plat des réformes et l'arrêt des injonctions autoritaires.

Aide personnalisée

Ce dispositif peine à montrer son efficacité : les réticences et les doutes sont largement partagés. Le SNUipp est en désaccord avec cette mesure et souhaite que soient retenues ses propositions sur les dispositifs à envisager sur le temps de classe pour aider les élèves en difficulté (RASED, plus de maîtres que de classes...). Parallèlement, il est indispensable que soit ouvert le débat sur les rythmes scolaires.

Evaluations

Malgré les demandes répétées des organisations syndicales et des parents d'élèves, le ministère reconduit les évaluations CM2, en y apportant seulement de légères modifications. Si la publication des résultats semble être, pour l'instant, écartée, le SNUipp reste opposé à toute mise en concurrence des écoles. Parce que les conditions d'une évaluation utile aux élèves, aux enseignants et aux parents ne sont pas remplies par le nouveau protocole, le SNUipp demande la suspension et la remise à plat de ces évaluations.

Maternelle

Une fois de plus, l'école maternelle, vecteur de réussite et de réduction des effets des inégalités sociales, risque de faire les frais des suppressions de postes. En 2000, un enfant sur trois était scolarisé à deux ans; on en compte moins d'un sur cinq à cette rentrée.

RASED

Le rétablissement des postes supprimés s'avère indispensable, et la vigilance s'impose lors des opérations de carte scolaire pour le maintien des postes préservés l'an dernier. Les départs en formation CAPA-SH doivent augmenter, compte tenu de la baisse drastique des départs l'an passé.

Tous dans l'action !

Grève Fonction Publique le 21 janvier.

Manifestation nationale pour l'éducation" le 30 janvier à Paris.